

Bonjour à toutes et à tous,  
Quelques nouvelles concernant la reprise des activités au CNR.

Contrairement aux annonces faites par les médias, nous n'avons pas encore réellement le droit de reprendre nos activités. L'accès à l'eau est autorisé sous dérogations. C'est-à-dire que les structures ayant des zones de mise à l'eau exclusivement réservées à leurs usages, peuvent après validation du Préfet, laisser aux pratiquants ayant du matériel personnel l'accès au plan d'eau, sous respect des règles mises en place.

Les dispositions que nous devons prendre pour envisager la reprise de nos activités ne sont pour le moment pas définies par les autorités. Ces informations devraient être plus précises d'ici la fin Mai, pour une potentielle reprise le 6 Juin, si la situation y est favorable et que les recommandations sanitaires nous permettent la pratique en sécurité.

Nous avons conscience que le temps est long, pour nous aussi. Mais ne vous trompez pas, nous avons autant que vous, sinon plus, envie de retourner dans notre élément et de partager avec vous notre passion. Même si les événements actuels nous demandent de prendre le temps nécessaire afin de le faire en sécurité pour tout le monde. Prenons donc les choses du bon côté et utilisons le temps qui nous est imposé avant le retour à l'eau pour retrouver un peu de forme physique et ainsi être prêt le jour J.

Pourquoi début Juin et pas avant ?

Les préconisations que nous avons reçu jusqu'à présent ne nous permettent pas d'ouvrir une grande partie de nos locaux au public jusqu'à début Juin minimum (Les vestiaires, salles de cours, douches, club house. Restent fermés.).

A l'heure actuelle, les préconisations sanitaires, qui seront réévaluées pour le début du mois de Juin, ne permettent pas au vu de la configuration de notre zone d'accès à l'eau (escaliers) d'organiser dans les conditions sanitaires requises la mise à l'eau des pratiquants. Elles ne nous permettent pas non plus en suivant à la lettre ces recommandations d'assurer pleinement le rôle premier des moniteurs : la sécurité des pratiquants.

**Tant que cette donnée ne peut être validée, les sorties de club ne pourront pas reprendre.**

Nous travaillons donc à l'établissement de protocoles en adéquations avec les préconisations ministérielles et fédérales et à l'aménagement de nos locaux et de nos activités pour que le 6 Juin nous puissions être en mesures de reprendre dans les meilleures conditions.

Pour nous soutenir en attendant le retour à l'eau, vous pouvez d'ores et déjà renouveler votre carte de membre via notre boutique en ligne  
: [https://roscoff.axyomes.com/client/produit\\_pack\\_1.php...](https://roscoff.axyomes.com/client/produit_pack_1.php...)

Nous vous informons aussi que les réservations pour les stages d'été restent ouvertes :

- Sur notre boutique en ligne :  
<https://roscoff.axyomes.com/client/1-1.php...> .
- Par téléphone de 9h à 12h au 02-98-69-72-79.
- Par mail : [cnroscoff@gmail.com](mailto:cnroscoff@gmail.com)

En cas d'annulation de notre part pour cause de covid-19, les montants avancés seront bien évidemment remboursés.



Centre Nautique de Roscoff,  
Quai Charles De Gaulle, 29680 Roscoff  
[cnroscoff@gmail.com](mailto:cnroscoff@gmail.com) / 02-98-69-72-79